

En application de la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, « un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale » dans le journal d'information générale de la ville. Les textes communiqués sont publiés conformément à l'article du règlement intérieur s'y rattachant et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la Majorité

Bonnets rouges et gilets jaunes

Le 4 février 2009 un premier mouvement populaire spontané émergeait en Bretagne pour protester contre l'écotaxe infligée aux poids-lourds, censée lutter contre la pollution, et plus généralement contre la hausse continue de la fiscalité. Ce mouvement devait s'amplifier à partir du 28 octobre 2013 et s'étendre à tout l'Ouest de la France sous l'appellation et le signe de ralliement des Bonnets Rouges. Il connaîtra son apogée le 8 mai 2014 lors des Etats Généraux de Bretagne qui en feront la synthèse. A la suite de ce mouvement, émaillé hélas d'incidents graves et de destructions de portiques, destinés en premier lieu à l'écotaxe mais aussi à être transformés en radars contrôleurs de vitesse, le gouvernement devait annuler les mesures prises et dédommager à grands frais la société privée qui avait obtenu le marché de l'installation et de l'exploitation des portiques.

Quatre ans plus tard et à la même saison le mouvement des Gilets Jaunes, tout aussi spontané mais de plus grande ampleur car étendu à toute la France profonde, faisait à nouveau entendre la voix des « manants » de province, ou pour parler le macronien des « territoires ». Il est significatif que ce mouvement ait eu pour cause initiale la taxation abusive des automobilistes, la fiscalité sous couvert d'écologie et plus généralement l'alourdissement des charges des ménages les moins aisés, alors même que les plus fortunés et les sociétés florissantes étaient surprotégés. Là encore le Gouvernement a dû rétrograder et abandonner les mesures déjà votées par un Parlement à sa dévotion.

Pour essayer de comprendre, voire de canaliser, ce mécontentement général il a inventé le grand débat, dont il a chargé les Maires sinon de l'organiser du moins le faciliter alors même que les représentants de l'Etat en sont absents, de même hélas que les députés.

Sur ce point le débat public initié par le Comité Gilets jaunes et le Comité de défense de l'hôpital de Moissac, dans la salle municipale du Moulin, a été un exemple de prise de parole citoyenne et de démocratie participative de qualité, où tous les intervenants ont pu s'exprimer en respectant les idées de chacun. Il était inévitable que « in fine », et sur un seul sujet, il ait tourné en réunion de quartier mettant en cause la gestion municipale. Il est d'autant plus remarquable que sur ce point tous les élus municipaux aient répondu dans le même sens, démontrant ainsi que par-delà les clivages politiques il existe bien des communautés d'idées pour la gestion du bien commun.

Faut-il en déduire que notre système de démocratie représentative soit à ce point inefficace pour que l'Etat ait recours à des débats informels afin de connaître les profondes aspirations des Français et pour cela en charge les Maires, comme si la gestion au quotidien de la cité, avec des contraintes accrues et des financements restreints, ne suffisait pas à remplir leurs journées ?

A moins qu'il ne faille en conclure que les élus municipaux, plus proches et mieux connus, ne soient les seuls à même de porter haut et fort la parole des citoyens. ■

Monsieur Daniel Calvi

Conformément à la demande adressée le 16 janvier par le service communication, aucune contribution n'a été transmise pour ce numéro.

Moissac Avenir

L'état a ciblé les quartiers de Moissac éligibles à la « Politique de la Ville » en raison des difficultés auxquelles sont confrontés bon nombre d'habitants. C'est le cas du centre de notre cité au fil des ans devenu moins attractif. Certes il n'y a pas de recette miracle pour parer à cette perte de dynamisme d'ailleurs constatée dans d'autres communes françaises, mais pour infléchir cette conjoncture négative, certaines municipalités, notamment en Midi-Pyrénées, commencent à retrouver l'attractivité perdue. Certaines ont su obtenir des aides de l'état via le dispositif « actions-cœur de ville », d'autres ont décidé la baisse significative des tarifs de stationnement et de certaines amendes, contraventions et procès-verbaux. Avouons-le, ces taxes de ville et droits de place dissuadent les usagers de venir faire leurs achats, courses et affaires au cœur de notre belle cité. Ici, le choix contraire a été fait, l'augmentation de ces tarifs de stationnement participe hélas à la perte de valeur de cet écrin central qui faisait la renommée de Moissac. ■

Les élus de MOISSAC AVENIR

Divers Gauche

Ambition

Il est encore temps de souhaiter à toutes les Moissagaises, à tous les Moissagais une belle et heureuse année 2019. En espérant aussi pour notre ville une embellie économique et sociale. Un sursaut salvateur. Mais pour le coup il faudra plus que des incantations. Notre centre-ville perd peu à peu ses plus beaux commerces alors que les immigrés d'Europe de l'Est y importent leurs coutumes. Les lycées général et agricole sont concurrencés par d'autres établissements plus dynamiques. Les mobilisations du personnel, des usagers ont pour l'instant sauvé l'hôpital, mais se soigner à Moissac exige parfois une longue patience, faute de remplaçants pour les médecins libéraux touchés par l'âge de la retraite. Le tourisme ne décolle pas, les règlements et contraintes architecturales paralysent la construction du musée de l'abbatiale et les difficultés qu'a connues l'office intercommunal ne rassurent personne sur l'avenir. La « Com Com » enfin n'a toujours pas élaboré pour le territoire un projet de développement économique. Souhaitons-nous donc imagination, volonté et ambition partagée. Tout un programme ! ■

Rassemblement National

Monsieur le Maire a annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections, en mars 2020. Beaucoup de Moissagais espéraient du renouveau après les 30 ans du règne socialiste de Monsieur Nunzi. Pourtant rien n'a changé durant ces 5 années. La qualité de vie se dégrade et les Moissagais paient toujours autant d'impôts. Le chiffre d'affaires des commerçants dégringole. Les Moissagais désertent le centre-ville. Les incivilités explosent. Le communautarisme s'est renforcé avec une nouvelle immigration arrivée dans les années 2010 et à qui la municipalité n'exige aucun effort d'intégration. Les habitants de la Mégère, de Mathaly et Saint-Benoit sont toujours oubliés. Notre ville a de formidables atouts, des associations dynamiques et des habitants de bonne volonté. Pourtant, la mairie n'a jamais valorisé le potentiel de notre commune. Mais gardons espoir, les Moissagais n'ont plus qu'un an à tenir avant le changement qui redonnera un nouveau souffle à notre belle ville de Moissac. ■